



Règlement 8 mai 2011

1. L'épreuve consiste en un triathlon (60m, saut en longueur zone et lancer de la balle).
2. Les licences ne sont pas obligatoires pour la finale locale. Les étrangers peuvent participer à la finale locale.
3. Catégories

Catégories:

Garçons (M = masculin)	Filles (W = féminin)	An. de nais. saison 2011
M 15	W 15	1996
M 14	W 14	1997
M 13	W 13	1998
M 12	W 12	1999
M 11	W 11	2000
M 10	W 10	2001
M 9	W 9	2002
M 8	W 8	2003
M 7*	W 7*	2004 et plus jeunes

* les enfants plus jeunes ont aussi le droit de s'aligner dans les catégories M 7 et W 7

4. Déroulement du 60m

Le 60m s'effectue aux ordres du starter. A vos marques, prêt, coup de pistolet. Un faux départ par participant est autorisé, le deuxième entraînera une disqualification (résultat nul au 60m.)

Le départ peut être effectué en startings blocks ou sans. Position de départ debout acceptée.
1 seul essai.

5. Déroulement du saut en longueur en zone

3 essais. La zone aura une longueur de 80cm dans laquelle l'athlète doit placer son pied d'appel. La mesure est effectuée depuis le point d'appel.

6. Déroulement du lancer de la balle 200gr

UBS Kids Cup c/o Weltklasse Zürich Baslerstrasse 30 8048 Zürich
Tél. +41 44 495 80 90 Fax +41 44 495 80 99 www.ubs-kidscup.ch info@ubs-kidscup.ch

Partner



Rendu possible par



3 essais effectués à la suite. Le meilleur est mesuré. Une limite d'élan à ne pas dépasser sera définie.

7. Les chaussures à pointes sont autorisées.

8. Classement

Le classement est effectué selon la table des points 2010 de Swiss Athletics. Les points additionnés des trois disciplines donnent le total des points du triathlon.

En cas d'égalité, celui qui aura eu le meilleur résultat dans 2 des 3 disciplines sera placé mieux classé. En cas d'égalité après ce premier point, celui qui aura eu le meilleur résultat dans une discipline sera placé mieux classé.

Il n'y a égalité de rang que si les points des disciplines simples sont identiques pour les participants.

9. Qualification

La qualification pour la finale cantonale s'effectuera en fonction de la liste des meilleurs publiée sur le site internet www.ubs-kidscup.ch

Les qualifiés sont responsables de leur inscription pour la finale cantonale.

10. Assurance, perte de bien, vol, blessures, accident

Sont de la responsabilité du participant. La société organisatrice ainsi que les instances supérieures ne peuvent être tenues pour responsables.